

**Sciences
Maïeutiques**

ECOLE DE SAGES-FEMMES DE BORDEAUX



**université
de BORDEAUX**

**PROGRAMME DES ETUDES
EN SCIENCES MAÏEUTIQUES**

3^{ème} année de 1^{er} cycle

DFGSMa3 –L3

Année universitaire 202425

Mot d'accueil

Toute l'équipe se joint à moi pour vous féliciter d'intégrer aujourd'hui la 3^{ème} année des études en maïeutique.

Tout au long de votre parcours, l'équipe pédagogique (sages-femmes enseignantes) et administrative vous accompagnera. Des référents handicap sont identifiés au sein de l'école (Mme Szymansky et Mme Barandon) et un parcours d'aide et d'accompagnement pourra vous être proposé en partenariat avec le service PHASE de l'Université de Bordeaux et la cellule handicap de l'Institut des métiers de la santé du CHU de Bordeaux. Il en est de même pour les étudiants ayant des besoins d'adaptation spécifiques (artistes confirmés, sportifs de haut niveau...). Vous trouverez l'ensemble des informations nécessaires à la vie de l'école, les enseignements et l'organigramme de l'équipe avec nos coordonnées, sur le site de l'Espace Numérique de Travail de l'Université de Bordeaux, page collègue santé, maïeutique.

Enfin, afin de favoriser un climat d'études sain et respectueux, propice à l'épanouissement de toutes et tous, mais aussi dans l'objectif de lutter contre toute forme de discrimination [raciste, sexiste, liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre ...], d'intimidation et de violence, nous nous associons à nos collègues de l'UFR Sciences Médicales qui affirme sa volonté de tout mettre en œuvre pour que les victimes soient écoutées et accompagnées dans leurs démarches. Des moyens sont mis en place au sein de l'Université mais aussi du CHU de Bordeaux pour recevoir votre parole, vous diriger vers des personnes ressources si vous en ressentez le besoin, et vous accompagner dans vos démarches juridiques. Des mesures concrètes sont prises contre les personnes suspectes d'avoir commis ces agressions ou tout autre acte discriminant, quel que soit leur statut. Si vous êtes victime ou témoin d'une agression sexiste ou sexuelle, ou d'un acte discriminant ou d'un comportement inapproprié n'hésitez pas à nous le signaler. Notre objectif commun est de faire cesser ces violences encore trop présentes à l'hôpital comme à la faculté. Vous pouvez aussi contacter directement, par mail : severine.barandon@chu-bordeaux.fr, référente au sein de l'école de maïeutique. Le traitement des événements signalés restera confidentiel.

• Voici quelques liens utiles :

Cellule de veille contre le harcèlement sexuel, les violences sexistes et homophobes (CEVHS) est à votre disposition : cevhs@u-bordeaux.fr

- Collège Santé : signalement.college.sante@u-bordeaux.fr ou un signalement anonyme pourra être effectué sur le site du dont les élus étudiants seront destinataires.
- Portail de signalement Police ou Gendarmerie #NeRienLaisserPasser : ce portail vous assure un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme. Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La discussion interactive instantanée permet un échange individualisé avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes.
- <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/Signalement-des-violences-sexuelles-et-sexistes>

Espace santé étudiants : ese@u-bordeaux.fr – 22, avenue Pey-Berland, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus – tél. : 05 33 51 42 00

- Service de santé au travail – tél. : 05 40 00 60 60 ou 05 40 00 37 11 - 16, avenue Léon Duguit, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus

Cette année est riche et vous permettra de vous plonger dans l'univers de la maïeutique de façon concrète au cours de stages divers et variés. Un travail personnel régulier tout au long de l'année est nécessaire pour compléter les enseignements théoriques et les stages proposés et demande responsabilisation et autonomie de votre part.

La sage-femme est un(e) acteur (-trice) incontournable de la périnatalité. La sage-femme exerce une profession médicale à compétences définies et se place au cœur d'un travail multidisciplinaire respectueux des compétences de chacun.

Praticien(ne) de la physiologie, elle a un rôle essentiel et privilégié auprès des femmes, des parents et de leur enfant, avant, pendant ou après la grossesse et l'accouchement. L'élargissement des compétences permet aux sages-femmes de s'engager en faveur de la santé des femmes et d'œuvrer aussi bien en orthogénie, en antéconceptionnel (contraception, santé sexuelle et reproductive), qu'en gynécologie, obstétrique ou auprès de l'enfant dans les premiers jours de vie. Acteur de santé publique, les sages-femmes s'engagent pour la prévention et la promotion pour la santé, particulièrement en période périnatale mais aussi tout au long de la vie des femmes.

Je vous souhaite ainsi que l'équipe des sages-femmes enseignantes et l'équipe administrative, à toutes et tous, de vous épanouir dans cet apprentissage et de découvrir les multiples facettes de notre profession.

Les enjeux liés aux évolutions du système de santé sont grands et notre profession doit s'engager dans ces nouvelles perspectives d'exercice pour préserver la santé de toutes les femmes et de leurs enfants.

Bon travail à tous et belle réussite !

Séverine BARANDON

Sage-femme coordinatrice-Directrice école de sages-femmes de Bordeaux

Table des matières

I- PROGRAMME – DONNEES GENERALES	5
II- PROGRAMME THEORIQUE.....	9
DFGSMa3 UE 01 Obstétrique- Maïeutique- Démarche clinique- Diagnostic anténatal- Médecine fœtale	10
DFGSMa3 UE 02 Néonatalogie-Pédiatrie	11
DFGSMa3 UE 03 Gynécologie- Santé génésique des femmes et AMP	13
DFGSMa3 UE 04 Pharmacologie	14
DFGSMa3 UE 05 Sciences humaines et sociales- Droit- Economie- Management- Langue étrangère- SSES	15
DFGSMa3 UE 06 Obstétrique- Maïeutique- Démarche clinique- Diagnostic anténatal- Médecine fœtale	15
DFGSMa3 UE 07 Néonatalogie-Pédiatrie	17
DFGSMa3 UE 08 Gynécologie- Santé génésique des femmes et AMP	18
DFGSMa3 UE 09 SHS - Droit - Economie - Management -Langue étrangère- SSES	19
DFGSMa3 UE 10 Recherche -	21
DFGSMa3 UE 11- UE Optionnelles	22
DFGSMa3 Autres enseignements	27
III- PROGRAMME CLINIQUE	31
DONNEES GENERALES	32
DSMa3 – Objectifs généraux des stages	34

I- PROGRAMME – DONNEES GENERALES

Le programme de la 3^{ème} année du 1^{er} cycle des études de maïeutique s'équilibre entre les enseignements théoriques (28,5 ECTS) et les stages de pratique clinique (31,5 ECTS). Un ECTS correspond à 30h soit 8 à 12H de temps de cours théoriques, TP, ED et le reste de temps de travail personnel.

Contenu général

L'enseignement théorique est centré sur les principales disciplines concernant votre future profession : l'obstétrique, la pédiatrie et la gynécologie. Il est complété par un enseignement en sciences humaines et sociales et en droit.

Cet enseignement comprend :

- des unités communes d'enseignement obligatoire, définies par l'école ;
- une unité d'enseignement optionnel, choisie obligatoirement par l'étudiant parmi les différentes unités optionnelles proposées par les enseignants.

Objectifs des enseignements

Obstétrique

- Acquérir les connaissances nécessaires pour :
- Diagnostiquer, déclarer et assurer le suivi médical de la femme enceinte,
- Préparer, animer des séances de préparation à la naissance et à la parentalité,
- Repérer des situations à risque médical, social, psychique,
- Diagnostiquer le début du travail, surveiller son déroulement et pratiquer l'accouchement eutocique,
- Prendre en charge l'accouchée et son nouveau-né à terme de poids normal dans les suites de couches physiologiques,
- Réaliser la consultation post-natale,
- Promouvoir l'allaitement et assurer son suivi,
- Réaliser des actions d'éducation à la santé auprès des femmes et des couples.

Pédiatrie

- Acquérir les connaissances sur la santé du nouveau-né et du nourrisson, l'alimentation du nouveau-né et de l'enfant, notamment en vue de la prévention de l'obésité infantile, la réanimation néonatale
- Réaliser l'examen clinique du nouveau-né, maîtriser la surveillance et la prise en charge du nouveau-né en maternité
- Participer à la prise en charge des nouveau-nés présentant une pathologie courante en suites de couches
- Assurer une réanimation primaire en salle de naissance et participer à la stabilisation de l'état du nouveau-né

Gynécologie

- Acquérir des connaissances sur la réalisation de l'examen clinique gynécologique de prévention et la régulation des naissances répondant aux exigences de prévention et de prescription ;
- Acquérir les connaissances nécessaires pour :
- Prévenir, informer, éduquer dans les domaines de la sexualité, de la fécondité et l'infertilité et des problèmes gynécologiques dont les infections sexuellement transmissibles,
- Prévenir le risque de la grossesse chez les adolescentes,
- Acquérir des connaissances sur les aspects physiopathologiques et les bases pharmacologiques des traitements.

Sciences humaines et sociales – Droit- Santé publique

- Acquérir un socle de connaissances en psychologie, en droit et législation : poser le cadre réglementaire des droits du patient et de la protection sociale ;
- Favoriser l'émergence d'une réflexion éthique qui se poursuivra tout au long du cursus ;
- Acquérir des connaissances et développer des capacités de réflexion permettant l'accompagnement de la femme, du couple et de la famille en prenant en compte les différences socioculturelles ;
- Savoir établir une relation d'écoute de qualité et délivrer une information claire et adaptée à la compréhension de la femme et de son environnement familial.
- Acquérir des connaissances en promotion et éducation pour la santé

DSMa3 - 3^o année de maïeutique - Programme 2023-2024

UE théoriques du semestre 1	Heures	ECTS	Coordonnateurs
UE 01 Obstétrique- Maïeutique- Démarche clinique- Diagnostic anténatal- Médecine fœtale	48	4	Mme SZYMANSKY Nathalie
UE 02 Néonatalogie- Pédiatrie	42	3,5	Mme BESSON Nathalie
UE 03 Gynécologie- Santé génésique des femmes et AMP	17	1,5	Mme RICROS Delphine
UE 04 Pharmacologie	15	1,5	Dr BOUCHET Stéphane
UE 05 SHS - Droit - Economie - Management - Langue étrangère *inclus SSE	24	2	Mme SZYMANSKY Nathalie
Total Théorie du Semestre 1	146	12,5	

UE théoriques du semestre 2	Heures	ECTS	Coordonnateurs
UE 06 Obstétrique- Maïeutique- Démarche clinique- Diagnostic anténatal- Médecine fœtale	30	2,5	Mme Delphine RICROS
UE 07 Néonatalogie- Pédiatrie	30	2,5	Dr REBOLA Muriel
UE 8 Gynécologie- Santé génésique des femmes et AMP	20	2	Dr BERNARD Valerie
UE 9 SHS - Droit - Economie - Management - Langue étrangère-	35	3	Mme SZYMANSKY Nathalie
UE 10 Recherche	22	2	Mme RICROS Delphine et Mme ROMERO DE AVILA ORTIZ Audrey
Total Théorie du Semestre 2	137	12	
Total annuel de la théorie semestre 1 et 2	283	24,5	
UE 11 Optionnelles obligatoires	40	4	

Total annuel de la théorie	323	28,5	
-----------------------------------	------------	-------------	--

UE Cliniques – 35h/semaine	Heures	ECTS	Type de stage
UE A Suivi prénatal (4 semaines)	135	4,5	Service Consultations prénatales
UE B Suivi pernatal (B1-B2-B3) (12 semaines)	420	14	Service Salle de naissances
UE C Suivi postnatal (C1-C2) (8 semaines)	285	9,5	Service Suites de couches
UE E – Stage personnalisé (3 semaines)	105	3,5	Choix libre du lieu de stage
Total annuel des stages cliniques	945	31,5	

DSMa3 - Total général annuel	1268	60	
-------------------------------------	-------------	-----------	--

Calendrier de l'année de formation

Le calendrier général de la formation en maïeutique est distribué dans le 1^{er} mois de l'année.

Il présente les périodes :

- de cours,
- de stages
- de temps de travail personnel
- d'examens
- de congés

Ce calendrier peut être amené à être modifié dans le cadre **de situation exceptionnelle** en cours d'année. Les enseignements et les examens pourront se dérouler **en présentiel, en ligne et/ou à distance**.

Evaluation des enseignements

Un des objectifs du projet pédagogique est de généraliser et formaliser l'évaluation des enseignements théoriques et cliniques par les étudiants. Votre participation à ces évaluations sera essentielle pour refléter l'avis général et nous permettre de travailler des axes d'amélioration.

Sage-femme enseignante référente de promotion :

Mme Nathalie Szymansky

nathalie.szymansky@chu-bordeaux.fr

Contenu réglementaire en accord avec l'Arrêté du 11 Mars 2013 et référentiel métier et compétences des Sages-femmes.

II- PROGRAMME THEORIQUE

3^{ème} année du 1^{er} cycle – Semestre 1

Coordonnateur : Mme Nathalie SZYMANSKY

Programme détaillé : 48h soit 4 ECTS

Prérequis : cours de PASS/LAS et L2: anatomie, physiologie, obstétrique

Objectifs :

Acquérir les connaissances nécessaires pour :

- diagnostiquer la mise en travail ;
- surveiller le déroulement du travail ;
- pratiquer l'accouchement eutocique ;
- prévenir, informer, éduquer ;
- dépister les situations à risques médical, social, psychique.

Simulation	Heures	Intervenants
TD-Jeux de rôle sur l'entretien médical (en groupes ou ½ promotion)	3	Equipe pédagogique SFE
TP-Simulation, urgences en obstétrique	2	Equipe pédagogique SFE
TP-Examen clinique du bassin	1	Mme LOUPIT Laurence
ED Technique de l'entretien médical (4h)	5	Mme RICROS Delphine
ED Synthèse de dossier (1h)		Mme LOUPIT Laurence
ED : Démarche clinique à partir de situation concrète (3h)	4	Mme SZYMANSKY Nathalie
ED : Pratique réflexive (½ promotion) (1h)		Mme RICROS Delphine
Le travail et l'accouchement physiologique	Heures	Intervenants
Le travail physiologique	2	Mme SZYMANSKY Nathalie
Admission en SDN	2	Mme SZYMANSKY Nathalie
ED Surveillance du travail; partogramme	2	Mme LOUPIT Laurence
Analyse du RCF (méthodes d'enregistrement et approche physiopathologique)	2	Mme BARANDON Séverine
ED Analyse RCF	2	Mme BARANDON Séverine
L'accouchement physiologique : les phases de l'accouchement physiologique, surveillance et CAT	2	Mme SZYMANSKY Nathalie
La délivrance	1	Mme SZYMANSKY Nathalie
Le post-partum immédiat	2	Mme SZYMANSKY Nathalie
L'analgésie péridurale	2	Dr SALTEL Laurence
La mécanique obstétricale (présentation céphalique : principes de mécanique générale et bassin)	2	Mme LOUPIT Laurence
ED Mécanique du sommet	4	Mme RICROS Delphine
TP Travail et accouchement	2	Mme SZYMANSKY Nathalie Mme LOUPIT Laurence
Cours (2h) et ED (2h)- Face, front, bregma	4	Mme SZYMANSKY Nathalie
ED- Révisions mécanique obstétricale	2	Mme SZYMANSKY Nathalie Mme LOUPIT Laurence
TP- Postures et positions d'accouchement (en ½ groupe)	2	Mme PAIRAUD Nelly

3^{ème} année du 1^{er} cycle – Semestre 1**Coordonnateur : Mme Nathalie BESSON****Programme détaillé : 42h soit 3,5 ECTS****Objectifs :**

- Acquérir des connaissances fondamentales concernant la santé du nouveau-né et du nourrisson ;
- Acquérir des connaissances nécessaires à l'alimentation du nouveau-né et du nourrisson ;
- Acquérir des connaissances nécessaires à l'accueil du nouveau-né, la réalisation de l'examen clinique du nouveau-né, la maîtrise de la surveillance et de la prise en charge du nouveau-né ;
- Prévenir, informer, éduquer les parents pendant la période des 1000 jours.

La naissance et examen clinique du nouveau-né	Heures	Intervenants
Introduction à la puériculture et à la pédiatrie ;	1	Mme BESSON Nathalie
Accueil du nouveau-né à la naissance	2	Mme BESSON Nathalie
Les premiers soins		
Le premier examen clinique du nouveau-né en salle de naissance évaluation adaptation Apgar/ terme (Farr) Score d'Amiel Tison		
Surveillance du nouveau-né en salle de naissance		
Adaptation à la vie extra utérine : physiologie du nouveau-né : adaptation métabolique (régulation glycémie et ictère), adaptation hépatique, adaptation rénale, adaptation digestive	2	Dr ELLEAU Christophe
ED-Examen clinique du nouveau-né	4	Mme BESSON Nathalie
Compétences du nouveau-né - Compétences sensorielles : visuelles, auditives, olfactives, auditives, gustatives - Compétences cognitives du nouveau-né (communiquer et apprentissage) - Compétences motrices - équilibre moteur	2	Mme CRAMAREGEAS Sophie
TP -Examen clinique du nouveau-né	2	Equipe pédagogique SFE
Peau à peau, soins de développement	1	Dr JOLY Laurence
Le nouveau-né à terme en suites de couches	Heures	Intervenants
Surveillance du nouveau-né en maternité	4	Mme LOUPIT Laurence
Soins aux nouveau-nés- Surveillance clinique et paraclinique		
Critères de sortie du nouveau-né et sortie précoce		
Dépistage néonatal technique de prélèvement		
Dépistage néonatal : génétique	2	Pr LACOMBE Didier
Dépistage néonatal : mission et fonctionnement du centre de référence régional en dépistage néonatal (CRDN)	1	Mme DUBEAU Catherine
Prévention (information et éducation des parents)		
ED Synthèse prévention	2	Mme BESSON Nathalie
Les accidents domestiques	1	Mme BESSON Nathalie
Plagiocéphalie	1	Dr GIMBERT Edouard
Le bébé secoué	1	Dr LEROUGE BAILHACHE Marion
La Mort Subite Inexpliquée du Nourrisson (MSIN)	1	Pr BRISSAUD Olivier
Les vaccinations de l'enfant	2	Dr SARLANGUE Jean

Du nouveau-né au nourrisson (jusqu' à 2 ans) 1	Heures	Intervenants
Equilibre alimentaire : besoins qualitatifs, quantitatifs, diversification	2	Pr LAMIREAU Thierry
Physiologie de la lactation et anatomie de la glande mammaire	2	Mme SZYMANSKY Nathalie
Composition du lait maternel	1	Mme SZYMANSKY Nathalie
Conduite et accompagnement de l'allaitement maternel, sevrage, contre-indications	1	Mme SZYMANSKY Nathalie
Complications	2	
Conduite de l'allaitement artificiel, préparation des biberons, rations	2	Mme MARIN Caroline
Législation et normes		
Vitamines et compléments alimentaires – Prévention du rachitisme		
Notions sur l'alimentation du nourrisson jusqu'à 3 ans		
Choix et indication des laits infantiles (compositions, préparation des biberons, conduite de l'alimentation artificielle)		
Le lactarium, le don de lait	1	Dr LAMIREAU Delphine
ED Reprise de cas d'allaitement	1	Dr LAMIREAU Delphine
Le nouveau-né dans le 1er mois postnatal		
Surveillance à domicile par une sage-femme le 1er mois, conseils donnés aux parents, examen et surveillance du nouveau-né à domicile	1	Mme DEKINDT Emmanuelle

3^{ème} année du 1^{er} cycle – Semestre 1

Coordonnateur : **Mme Delphine RICROS**

Programme détaillé : 17 h soit 1,5 ECTS

Pré-requis : Programme de l'UE Hormono-reproduction (L2)

Objectifs :

- Acquérir des connaissances sur la réalisation de l'examen clinique gynécologique, les étapes de la vie génitale, de la puberté à la ménopause
- Acquérir des connaissances sur la régulation des naissances en répondant aux exigences de prévention et de prescription

La sémiologie en gynécologie	Heures	Intervenants
ED Entretien et examen clinique en gynécologie	1	Mme RICROS Delphine
Accueil des personnes transgenres en consultation de gynécologie	1	Dr MANIVIT Camille
TP Pose dispositif intra-utérin, pose d'implant	2	Dr LAMBERT Marie, SFE

Le cycle féminin au cours de la vie génitale (prérequis en L2)	Heures	Intervenants
Enfance	4	Dr BERNARD Valérie
Adolescence et puberté		
Période d'activité génitale		
Ménopause et post-ménopause		

Planification familiale	Heures	Intervenants
ED Généralité et méthodes de régulation des naissances (demi-groupe) Les différentes méthodes contraceptives La contraception du post-partum La contraception d'urgence Prescriptions (indications et contre-indications) Surveillance et résultats Interactions médicamenteuses	6	Mme RICROS Delphine Mme SZYMANSKY Nathalie
ED Séance de cas clinique de contraception	2	Dr LAMBERT Marie
Education et prévention en gynécologie : Rôles et missions des centres de planification et d'éducation familiale	1	Mme BARBAUD Charlotte

Coordonnateur : Dr Stephane Bouchet

Programme détaillé : 15H soit 1,5 ECTS

Prérequis de visualiser les cours en ligne de la pharmacologie générale de DFGSM2 (médecine) sur la « pharmacocinétique », « système adrénergique » et « système cholinergique »

Objectifs :

- Acquérir les connaissances nécessaire pour :
- - prescrire des thérapeutiques à la femme enceinte et son entourage
- - prescrire des thérapeutiques au nouveau-né
- - prescrire les contraceptifs et les traitements en gynécologie

Pharmacologie néonatale	Heures	Intervenants
Cinétique des médicaments chez le nouveau-né, mode de prescription	1	Dr SARLANGUE Jean

Pharmacologie en gynécologie	Heures	Intervenants
Les antibiotiques, antifongiques, antiviraux, gynécologie et la grossesse et chez l'enfant	4	Dr BOUCHET Stéphane
Antihémorragiques spécifiques		
Mode d'action des oestroprogestatifs et des progestatifs	2	Dr SALVO Francesco

Pharmacologie : généralités ac de 2023-24	Heures	Intervenants
ED Pharmacocinétique chez la femme enceinte et suivi thérapeutique pharmacologique (STP) et le nné	2	Dr BOUCHET Stephane
ED Pharmacologie système adrénergique et système cholinergique	2	
Traitements médicamenteux substitutifs : substituts nicotiniques, opiacés, baclofène	1	
Inhibiteurs de la lactation	2	Dr MIREMONT Ghada
Les médicaments et l'allaitement : antalgiques, AINS, ATB		
Vitamines chez l'adulte, fer et acide folique ; vitamines chez l'enfant	1	Dr DE GERMAY Sibylle

3^{ème} année du 1^{er} cycle – Semestre 1

Coordonnateur : Mme Nathalie SZYMANSKY

Programme détaillé : 24h soit 2 ECTS

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir un socle de connaissances en psychologie, en droit et législation
- Favoriser l'émergence d'une réflexion éthique qui se poursuivra tout au long du cursus ;
- Savoir établir une relation d'écoute de qualité et délivrer une information claire et adaptée à la compréhension de la femme et de son environnement familial.

Ethique	Heures	Intervenants
Introduction : histoire bioéthique et définitions	2	Dr FAUCHER Jacques
Lecture de la loi : interprétation	3	Dr FAUCHER Jacques
Etude de cas	2	Dr FAUCHER Jacques
Sources philosophiques et approche des différentes religions	2	Dr FAUCHER Jacques
ED : démarche éthique, pudeur et respect de la personne	2	Dr FAUCHER Jacques Dr KOTOBI Laurence

Psychologie	Heures	Intervenants
Introduction à la psychologie (prérequis)		Mme BALES Mélanie
Psychologie de la cellule familiale	1	
Neurobiologie de l'attachement	1	Mme DARNAUDERY Muriel
Théorie de l'attachement	2	Dr RAYNAUD POSTEL Anne
Psychologie de la vie conjugale	1	Mme BALES Mélanie
Psychologie de la grossesse et de la naissance	2	
Développement psychoaffectif de l'enfant	2	Mme BALES Mélanie

Préparation aux actions de prévention et éducation en santé SSES	Heures	Intervenants
ED Préparation intervention (Public cible et ses besoins – Messages clés - Utilisation outils de références – Modalités d'évaluation	4	Selon le thème

Coordonnateur : Mme Delphine Ricros

Programme détaillé : 30 h soit 2,5 ECTS

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les connaissances nécessaires pour :

- Effectuer la surveillance par imagerie de la mère et du fœtus
- Prendre en charge la parturiente et l'accouchée
- Suturer les lésions périnéales
- Prévenir, informer, éduquer.
- Dépister les situations à risques médical, social et/ou psychique.

Mécanique obstétricale	Heures	Intervenants
ED Présentation du siège et transverse	5	Mme BESSON Nathalie
Les manœuvres du siège (cours commun en 2023 avec M1)	2	Dr MADAR Hugo
TP Manœuvres du siège	1	SFE
Le périnée	Heures	Intervenants
Le périnée ; déchirures 1 ^{er} degré et épisiotomie	3	Mme BESSON Nathalie
TP Réfection épisiotomie	2	Mme BESSON Nathalie

Echographie obstétricale	Heures	Intervenants
Généralités Premier trimestre de la grossesse normale Les buts des échographies de 22 SA et de 32 SA Biométries. Etude morphologique appareil par appareil. Etude du placenta. Etude du liquide amniotique. Profil biophysique fœtal	5	Mme ROMERO de AVILA ORTIZ Audrey

Raisonnement clinique	Heures	Intervenants
ED Présentation synthétique d'un cas clinique	4	Equipe pédagogique SFE

Simulation	Heures	Intervenants
TP Séances de simulation en obstétrique	4	Equipe pédagogique SFE
ED Pratique réflexive	4	Equipe pédagogique SFE

3^{ème} année du 1^{er} cycle – Semestre 2**Coordonnateur : Dr REBOLA Muriel****Programme détaillé : 30 h soit 2,5 ECTS****Important :** Pré requis: manuel de formation de réanimation néonatale (références données en début d'année).**Objectifs :**

- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur la réanimation du nouveau-né en salle de naissance
- Acquérir des connaissances pour prendre en charge des nouveau-nés présentant une pathologie en services de suites de couches
- Informer, prévenir, éduquer

Réanimation néonatale	Heures	Intervenants
ED/TP -La réanimation du nouveau-né en salle de naissance	8	Mme BESSON Nathalie Mme RICROS Delphine Formateur pédiatre, SF, IDEP

Pathologies courantes du nouveau-né en suites de couches	Heures	Intervenants
L'ictère néonatal : étiologies, surveillance, conduite à tenir	2	Dr DUMAS de LA ROQUE Eric
Les troubles métaboliques du nouveau-né (hypocalcémie, hypoglycémie,...) nouveau-né hypotrophie auprès de sa mère en suites de couches, pertes de poids supérieures à 10%	3	Dr PAUQUET Emilie
Traumatismes obstétricaux	1	Dr REBOLA Muriel
Surveillance du nouveau-né après une hypoxie ou une anoxie perinatale	2	Dr DUMAS de LA ROQUE Eric
Infections néonatales bactériennes y compris syphilis (bactéries rencontrées, diagnostics cliniques, paracliniques, localisation, conduite à tenir)	2	Dr PAUQUET Emilie
Sommeil du Nouveau-né	1	Dr DEVERGNES Pierre
Troubles digestifs : régurgitations, vomissements, retard à l'émission de méconium et syndrome occlusif, hémorragies digestives, diarrhée	2	Dr MAFFRE Anais
ED Anomalies orthopédiques : - Dysplasies hanches - Luxation congénitale de la hanche - malpositions pieds, y compris pieds bots	2	Dr LALIOUI Abdelfetah
Infections néonatales virales : Rubéole, CMV, herpès, varicelle, hépatites (commun avec M1 en 2022-23)	2	Dr SARLANGUE Jean
Toxoplasmose (commun avec M1 en 2022-23)	2	Dr PAUQUET Emilie
La douleur chez le nouveau-né : prévention, dépistage, scores d'évaluation, traitement, surveillance.	1	Dr REBOLA Muriel
ED séances de révisions à partir de cas cliniques	2	Dr REBOLA Muriel

3^{ème} année du 1^{er} cycle – Semestre 2

Coordonnateur : Dr Valérie BERNARD

Programme détaillé : 20 h soit 2 ECTS

Objectifs :

- Acquérir des connaissances nécessaires pour :
- dépister des pathologies gynécologiques
- prendre en charge les pathologies gynécologiques en fonction de leur compétence
- informer, éduquer en matière de santé sexuelle et reproductive

Les infections sexuellement transmissibles : infections génitales basses et hautes	Heures	Intervenants
Les bonnes pratiques des prélèvements vaginaux	1	Dr BLOSSE
IST microbiennes, parasitaires, virales	3	Dr CHABANIER Pierre
Les salpingites		
Mycose et vaginose		
Pathologies de l'appareil génital	Heures	Intervenants
Malformations de l'appareil génital et conséquences sur la fertilité et la grossesse	3	Pr HOROVITZ Jacques
Di éthylstilbestrol (DES) syndrome		
Grands syndromes et pathologies en gynécologie	Heures	Intervenants
Algies pelviennes aiguës et chroniques	2	Pr HOROVITZ Jacques
Hémorragies génitales et troubles du cycle	2	Dr BERNARD Valérie
Pathologies bénignes du col : dépistage et prévention des dysplasies (vaccination HPV) et diagnostics différentiels	2	Dr BAITA Dounia
ED Lecture de frottis	1	Dr BAITA Dounia
Pathologies bénignes du sein avec les examens complémentaires de dépistage (mammographie, échographie)	1	Dr HOARAU Laura
TP Palpation des seins - Technique du Frottis Cervico Utérin (FCU) (en 1/2 groupe)	2	Equipe SFE
Pathologies bénignes de la vulve et du vagin	2	Pr HOROVITZ Jacques
Sensibilisation au dépistage cancer sein femme jeune et allaitante	Heures	Intervenants
Projection film Alerte Rose et échanges avec association Jeune et Rose	1	Mme Melanie COURTIER (patient expert)

3^{ème} année du 1^{er} cycle – Semestre 2

Coordonnateur : Mme Nathalie SZYMANSKY

Programme détaillé : 35 h soit 3 ECTS

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir un socle de connaissances en droit et législation ;
- Acquérir des connaissances et développer des capacités de réflexion permettant l'accompagnement de la femme, du couple et de la famille en prenant en compte les différences socioculturelles ;
- Connaitre le cadre réglementaire des droits du patient, de la famille et de la protection sociale ;
- Acquérir les compétences socles de base du numérique en santé (Arrêté du 10 nov 2022).

Gestion des risques	Heures	Intervenants
Le système de vigilance sanitaire – Zoom sur la matériovigilance	1	Mme SZYMANSKY Nathalie
Responsabilité des sages-femmes et des étudiants sages-femmes (podcast)	1	Mme BARANDON Séverine Mme SZYMANSKY Nathalie
Anthropologie médicale	Heures	Intervenants
Différentes sociétés face à l'hérédité, la fécondité, la maternité, la naissance, la parenté	3	Mme LEMONNIER Clara
La protection maternelle infantile	Heures	Intervenants
Protection maternelle et infantile : organisation et objectifs – Notions sur l'aide sociale à l'enfance	2	Mme BLASQUIZ Martine
Maisons maternelles, structures		
Structures d'accueil et modes de garde des enfants de moins de 3 ans et des enfants en difficultés	2	Mme LABIDOIRE Véronique
Aides sociales : prise en charge des situations de précarité – aide sociale à l'enfance	2	Mme BESSAGNET Aude
Handicap, altérités, vulnérabilités et parentalité	Heures	Intervenants
Parents et situation de handicap	2	Dr JONQUET François Mme MEJECASE Florence
L'enfant différent : annonce et prise en charge, Réseau nouveau nés vulnérables	3	Dr REBOLA Muriel
Les pleurs de l'enfant et la maltraitance	2	Dr LEROUGE BAIHAICHE Marion Mme BALES Mélanie
L'état civil	Heures	Intervenants
Histoire de l'état civil - Les actes et registres d'état civil		
Naissance : Acte de naissance -Filiation dans le mariage et hors mariage	2	Mme GHILARDI Patricia
Autorité parentale		
La famille issue du mariage : mariage et dissolution du mariage (en ligne)	1	
La famille hors mariage : l'union libre - le PACS (en ligne)		
L'adoption - Le décès	1	
Législation professionnelle des sages-femmes	Heures	Intervenants
Généralités sur les textes de droit : Origine, hiérarchie, classement et accès	0,5	Mme SZYMANSKY Nathalie
Formation et compétences des sages-femmes	1,5	

Organisation de la profession de sage-femme : ordre et déontologie	Heures	Intervenants
Ordre des sages-femmes : missions et organisation	1	Mme SZYMANSKY Nathalie
ED – (1/2 promotion) - Règles déontologiques des sages-femmes	2	
Préparation à la naissance et à la parentalité, entretiens pré et post natal (journée de formation)	Heures	Intervenants
La PNP, L'entretien prénatal précoce, les différentes approches, Entretien postnatal	8	Mme BARANDON Séverine Mme ROUYER Véronique Mme SUTTER Anne-Laure Mme GLATIGNY-DALLAY Elisabeth
Parentalités Période des 1000 jours		
<u>Les techniques de communication mobilisables L'entretien prénatal précoce</u> - Notions de base sur la conduite de l'entretien - Processus interactionnels du face à face - Communication verbale et non verbale dans l'entretien face à face - Ecoute et reformulation - Dépistage des situations de vulnérabilité (psychique, social, et médical)		
<u>Les séances de préparation en groupe</u> : espace de paroles et d'échanges, temps d'informations et de prévention. - Processus interactionnels, notions de gestion de groupe. - Communication verbale et non verbale - Prise de parole en public		

3^{ème} année du 1^{er} cycle – Semestre 2

Coordonnateurs : Mme RICROS Delphine et Mme ROMERO DE AVILA ORTIZ Audrey

Programme détaillé : 22H soit 2 ECTS

Objectif :

- Acquérir les concepts généraux de la démarche de recherche
- Réaliser une recherche documentaire pertinente
- S'initier à l'utilisation d'un logiciel de référencement documentaire
- Appréhender la rigueur méthodologique nécessaire à la démarche scientifique

Statistiques	Heures	Intervenants
Rappel des notions de base en statistiques	4	Intervenants ISPED

Conduire une recherche documentaire	Heures	Intervenants
ED Les bases documentaires Les équations de recherche documentaire Normes bibliographiques	3	Equipe Bibliothèque UB
Mener une recherche documentaire en ligne ouvert dès le semestre 1 sur Moodle		
ED Initiation à Zotero (demi-groupe)	2	Equipe Bibliothèque UB

ED Lecture Critique d'Article (LCA)	Heures	Intervenants
Concepts de base	10	ISPED
Grilles de lecture et critères de validité		
ED à partir d'articles rédigés en anglais et en français		

Mémoire de fin d'étude	Heures	Intervenants
Présentation générale du mémoire, objectif, calendrier	1	Mme ROMERO de AVILA ORTIZ Audrey Mme RICROS Delphine Mme BARANDON Séverine
ED Réflexion en ½ groupe sur les thèmes envisagés	2	Mme ROMERO de AVILA ORTIZ Audrey Mme RICROS Delphine Mme BARANDON Séverine

3^{ème} année de 1^{er} cycle

4 ECTS

Lieux et périodes de cours variables selon l'UE choisie.

Les étudiants devront prendre une inscription pédagogique parmi les choix suivants :

Didactique - Tutorat	Pour étudiants ayant participé au tutorat en L2
Addictologie	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Santé maternelle et infantile en France et dans le monde : Rôle des professionnels de santé suspendue en 2023-24	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Prévention et vaccinations	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Personne en situation de handicap et période périnatale	Nombre de places limité défini par coordonnateur
Unités d'enseignement et de recherche (UER)	Voir coordonnateur

ATTENTION !

Beaucoup d'UE optionnelles nécessitent l'accord préalable de l'enseignant responsable, compte tenu des capacités d'accueil restreintes.

Chaque étudiant doit choisir une UE optionnelle obligatoire et communiquer son choix à la sage-femme enseignante référente de promotion selon le planning qui vous sera communiqué en début d'année. Si le nombre d'inscriptions dans une UE dépasse les capacités définies, des arbitrages pourront être effectués.

Pour les Unités d'enseignement et de recherche, lire la procédure dans la fiche ci-après et consulter le site internet du Collège Santé de l'Université de Bordeaux.

Cette information sera transmise par la Directrice de l'école au service de gestion des cursus des étudiants sages-femmes de l'Université de Bordeaux pour finaliser l'inscription pédagogique de cette UE.

Il est réglementairement impossible de modifier, en cours d'année, l'inscription à l'enseignement optionnel.

3ème année de 1er cycle – Semestres 1 et 2 → à l'université.

Coordonnateurs : Pr Didier GRUSON – Pr Marine AULOIS-GRIOT – Dr Karin LATRY

La participation des étudiants de 2^{ème} année de maïeutique au tutorat est fortement encouragée afin de permettre à tous les étudiants de la PACES qui le souhaitent de se préparer dans les meilleures conditions.

L'activité du tuteur est couplée à un enseignement de didactique, dispensé sur deux ans.

L'exercice du tutorat en 2^{ème} et 3^{ème} année validera une UE optionnelle sur chaque année.

1. L'activité du tuteur

Elle est organisée et suivie par les étudiants responsables du tutorat (Association des Carabins) et le Doyen de l'UFR ou son représentant.

Elle est validée selon des modalités ci-dessous.

2. La participation à l'enseignement de didactique

2.1. Objectifs

Apporter des notions pédagogiques de base aux tuteurs par :

- une réflexion sur le processus général de l'enseignement, la motivation, les stratégies d'apprentissage, le soutien aux tutorés,
- une formation aux techniques d'enseignement : réalisation d'exposés avec un support visuel, travaux de groupes, rédaction et correction de sujets, évaluation d'enseignement,
- rédaction de documents d'enseignement.

Valoriser le tutorat au bénéfice des tuteurs et des tutorés.

2.2. Organisation

Les séances de travail sont les suivantes :

- exposé introductif + présentations d'exposés d'UE tutorée par les tuteurs pendant la 1^{ère} année d'UE optionnelle en DSMa2
- présentations d'exposés spécifiques à la filière devant un enseignant intervenant en fin de 2^{ème} année d'UE optionnelle en DSMa3

2.3. Thèmes

Rédaction et évaluation (qualité intrinsèque et niveaux cognitifs) de QCM et de questions rédactionnelles, stratégies d'apprentissage, soutien aux tutorés, communication (notions générales, réalisation d'exposés sur des sujets médicaux), travail de groupes, apprentissage par problèmes, évaluation des enseignements, exposés de sémiologie.

3. Modalités d'évaluation

- Note au moins 10/20 (donnée par les coordinateurs de l'option) lors d'une présentation orale de 10 minutes en 2^{ème} année de tutorat (DSMa3)
- Note au moins 10/20 (note par les responsables des tuteurs) à la fin de la seconde année de tutorat (DSMa3)

3ème année de 1er cycle - Semestre 2**Coordonnateur : Pr Méлина FATSEAS****Nombre d'étudiants** : Nombre de places limité défini par coordonnateur

L'option addictologie en Maïeutique intègre des éléments à distance sur *FormaToile* et en présentiel. Les **cours en ligne** se présentent sous forme de vidéos d'enseignants illustrées par des diaporamas animés, auxquelles sont associés des **quiz** (QCM) qui reprennent les notions-clés et permettent de débloquent l'accès aux chapitres suivants (les résultats de ces quiz comptent aussi dans votre note finale).

Vous devez vous connecter sur <https://www.formatoile.u-bordeaux2.fr/> en utilisant votre identifiant et votre mot de passe universitaires (ce sont les mêmes que pour votre messagerie étudiante ; veuillez cliquer sur « connexion » en haut à droite de la page d'accueil de FormaToile). Allez ensuite dans « Mes Cours » pour accéder à la page de l'option *addictologie L2 Maïeutique*. Il est rangé dans " école de sages-femmes Maïeutique / 2ème année / UE optionnelle addictologie "

Vous êtes autonome pour organiser votre apprentissage. **Vous devez étudier toutes les vidéos de cours et compléter tous les quiz qui y sont associés.** La progression dans le cours est conditionnée par la réussite aux quiz A, B, C, D (qui comptent dans la note finale). Au début de la formation, vous ne pourrez donc accéder qu'aux premières vidéos.

A tout moment, vous disposez d'un **forum** qui vous permet d'échanger entre étudiants et avec les enseignants. N'hésitez pas à l'utiliser pour demander des clarifications ou des compléments d'information.

Lorsque vous aurez étudié toutes les vidéos de cours et complété tous les quiz, nous vous proposerons un **Enseignement Dirigé** en présentiel obligatoire.

Modalités de contrôle des connaissances :

Une note (50% de la note finale) qui prendra en compte les résultats des tests en ligne. Le délai maximum pour les réaliser sera fixé par le coordonnateur.

Une note (50% de la note finale) sur une épreuve écrite d'une durée de 30 minutes (QCM, QROC ou cas cliniques).

L'unité sera validée avec une moyenne $\geq 10/20$

- Si vous avez des questions concernant le **fonctionnement de la formation**, vous pouvez contacter jean-marc.alexandre@u-bordeaux.fr
- Si vous avez besoin d'une **assistance technique**, vous pouvez contacter jerome.tanguy@u-bordeaux.fr
- Les questions concernant l'enseignement (compréhensions, demande de précision, d'information complémentaire, ...) sont à poster sur le Forum associé aux vidéos.

DFGSMa3 UE Optionnelle Santé maternelle et infantile en France et dans le monde: rôle des sages-femmes

Enseignante responsable : Séverine BARANDON, CHLOE OUZAIR
severine.barandon@chu-bordeaux.fr

Nombre d'étudiants : Nombre de places limité défini par coordonnateur

Description :

- Santé maternelle et infantile dans les pays aux ressources limitées
- Santé périnatale des femmes migrantes en France
- Rôle des sages-femmes

DFGSMa3 UE Optionnelle : Prévention et vaccination

**3ème année de 1er cycle - Semestre 2 peut débuter au semestre 1 en fonction des actions
4 ECTS**

Coordonnatrice : Mme BESSON Nathalie

Nombre de places : Nombre de places limité défini par coordonnateur

Objectifs Elargir le champ des connaissances en matière de vaccination et participer à des actions de prévention dans le domaine de la vaccination.

- Approfondir les connaissances théoriques en matière de vaccination
- Connaitre les freins à la pratique vaccinale
- Participer aux campagnes de sensibilisation à la vaccination menées au CHU de Bordeaux (envers les professionnels de santé du CHU)

Organisation

- Cours théorique sur la vaccination (3h) Dr J SARLANGUE l'UE 03 Pédiatrie de 3^e année
- Cours théorique (2h) les freins à la pratique vaccinale et sur la particularité de vaccination grippale Dr J SARLANGUE
- TP sur le geste technique de la vaccination (2h) Infirmière du Service Santé au Travail
- Participer à la campagne de vaccination contre la grippe en sensibilisant à la vaccination in-situ les professionnels de la maternité et du CHU de Bordeaux

Attention, il est nécessaire d'être en stage à la maternité du CHU de Bordeaux (ou à proximité pour pouvoir revenir pour les permanences de vaccinations, au moins 2/étudiant) sur la période de campagne de vaccination contre la grippe (entre mi-octobre et décembre)

Enseignants responsables : *Nathalie SZYMANSKY Sage-femme enseignante*

nathalie.szymansky@chu-bordeaux.fr 05 57 82 02 15

Nombre d'étudiants : Nombre de places limité défini par coordonnateur

Description :

- Définition et présentation des différentes formes de handicap
- Les représentations au sujet des personnes en situation de handicap

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances sur la définition du handicap
- Acquérir des connaissances sur la santé périnatale des femmes en situation de handicap
- Connaître les principaux problèmes d'accès aux soins
- Identifier le rôle des professionnels de santé pour améliorer l'accès aux soins

Intervenants :

- Dr Marianne COICAUD
- Dr Jean-François JONQUET
- Mme Florence MEJECASE- NEUGBAUER
- SAPPH La Réole

Organisation : 6 à 8 heures :

- Enseignement théorique sur les différentes formes de handicap
- 1 demi-journée de stage d'observation facultative à la demande de l'étudiant (après accord du coordonnateur)

Contenu des cours

- Les cours se présentent sous forme de documents, de tables rondes en lien avec la thématique

Pour la planification et l'organisation de l'UE, prendre contact avec Mme SZYMANSKY

Des enseignements complémentaires aux enseignements obligatoires sont éventuellement accessibles aux étudiants en maïeutique.

UE libres

Les étudiants peuvent aussi choisir **une UE libre**.

Dans ce cas, **la validation de cette UE n'est pas prise en compte pour la validation de l'année**. Elle est cependant **inscrite comme UE supplémentaire validée, à côté du cursus obligatoire**.

Les étudiants peuvent prendre une inscription pédagogique parmi les choix suivants :

UE proposées, en fonction des places éventuellement disponibles, parmi les UE optionnelles gérées par les sages-femmes enseignantes	Contactez la sage-femme enseignante référente de l'UE
Anglais – Maintien de niveau à distance	D. RICROS
Engagement étudiant – 10h	S. BARANDON
Engagement étudiant – 20h	S. BARANDON
Engagement étudiant – 30h	S. BARANDON
Unités d'enseignement et de recherche (UER)	Voir coordonnateur

UE en auditeurs libres

Certaines sages-femmes enseignantes, responsables d'UE optionnelles, acceptent la présence d'étudiants en auditeurs libres dans leur UE.

Dans ce cas l'étudiant assiste aux séances d'enseignement, mais ne réalise pas les stages, ni les travaux demandés et il ne se présente pas aux examens.

Contactez la sage-femme référente de l'UE optionnelle pour demander une autorisation d'assister aux enseignements.

3^{ème} année de 1^{er} cycle - Semestres 1 et 2

Coordonnatrice

Mme Delphine RICROS

Nombre de places : ouvert à toute la promotion

Objectif

Proposée en **UE libre**, cette UE permet à l'étudiant de **travailler, en ligne, son niveau de compréhension et de lecture en anglais** pour évoluer vers un niveau B2 du cadre européen de référence des langues (CERCL), recommandé dans l'arrêté concernant le Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutique (niveau licence).

Modalités

Le CHU de Bordeaux met à disposition des étudiants une plateforme d'apprentissage des langues, en ligne.

- L'étudiant inscrit dans cette unité bénéficie d'un accès nominatif, à la plateforme, choisie par le CHU de Bordeaux, 24 heures sur 24, 7jours sur 7, entre octobre et août.
- Un code d'accès et des écouteurs sont fournis par l'organisme et distribués par l'école.

Parcours

Le CHU de Bordeaux met à disposition des étudiants une plateforme d'apprentissage des langues, en ligne.

Validation

1^{ère} session

Assiduité de 15h de travail sur la plateforme, *dates butoir à définir*

L'enseignement du parcours recherche santé est destiné à renforcer les connaissances scientifiques des étudiants en Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique, pour les préparer à la recherche et leur permettre d'accéder en deuxième année du Master Recherche après validation du second cycle de leurs études de Santé.

La validation de deux UER et d'un stage de recherche, d'une durée de 140 heures minimum – 175 heures maximum, effectué dans un laboratoire labellisé permet, lors de la validation du diplôme de sage-femme, d'obtenir une attestation de parcours recherche santé (équivalence master 1), en vue d'une inscription ultérieure en master 2 recherche.

Une réunion d'information sur le parcours recherche est organisée en début d'année avec Madame le Pr LAFON

Inscription à une UER

Les étudiants souhaitant s'inscrire à une UER doivent obtenir une autorisation d'inscription :

- en remplissant une fiche d'inscription (à retirer au service LMD Santé ou à télécharger sur Internet : PDF « Parcours recherche »)
- en la faisant signer par le Professeur responsable de l'UER choisie
- en la déposant au plus tard avant la date précisée sur le site de l'Université, au service de gestion des cursus étudiants LMD Santé.

L'inscription en UER est distincte de l'inscription en Maïeutique. Les étudiants souhaitant s'inscrire à une UER doivent également se signaler auprès de leur référent de promotion lors de leur choix d'UE optionnelle, si l'UER est choisie comme optionnel.

Merci de mettre Mme BARANDON Séverine en copie de la demande d'inscription.

Inscription au stage recherche

Les étudiants souhaitant effectuer un stage recherche doivent également se signaler au service de gestion des cursus étudiants LMD Santé afin de connaître les modalités relatives à l'inscription, à la création de la convention de stage et à la validation du stage recherche.

Prendre contact avec Mme Barandon (severine.barandon@chu-bordeaux.fr) pour envisager la programmation des stages recherches dès votre inscription actée.

Le programme détaillé des UER et les modalités du parcours recherche santé sont disponibles sur le site du Collège des Sciences de la Santé.

Service de gestion des cursus étudiants LMD Santé (Bâtiment 5D – rdc - Porte I)

SONIA GOMES

Tel : 05 57 57 47 98

Sonia.gomes@u-bordeaux.fr

3^{ème} année de 1^{er} cycle -

Semestres 1 et 2

Coordonnatrice Mme Séverine BARANDON

Nombre de places : ouvert à toute la promotion

Objectif

Valoriser les activités des étudiants engagés dans la vie associative, sociale ou professionnelle

Modalités

Faire la demande d'inscription en UE libre auprès du coordonnateur avec l'imprimé prévu.

Selon le type et la durée des activités réalisées, l'étudiant peut valider :

- UE engagement étudiant de 10h : 1 ECTS pour 10 heures d'engagement
- UE engagement étudiant de 20h : 2 ECTS pour 20 heures d'engagement
- UE engagement étudiant de 30h : 3 ECTS pour 30 heures d'engagement

L'étudiant renseigne en temps réel une fiche de traçabilité des actions réalisées et la fait signer par le responsable. Il remet la fiche au coordonnateur d'UE, au plus tard le 1^{er} jour de la 1^{ère} session d'examen du semestre 2.

Validation l'UE

- Réalisation effective de la durée d'action prévue dans l'UE (10h, 20h ou 30h selon l'UE)
- Remise de la fiche de traçabilité remplie par l'étudiant et signée par le responsable dans les délais fixés

III- PROGRAMME CLINIQUE

DONNEES GENERALES

L'enseignement clinique représente 31,5 ECTS pour une durée totale de 945h.

Calendrier des stages

Le tableau de planification des stages, pour l'année universitaire, est affiché sur le tableau de la promotion, pour l'ensemble de la promotion. Il comporte les périodes et lieux de stage, prévus pour chaque étudiant de la promotion.

UE Cliniques – 35h/semaine	Heures	ECTS	Type de stage
UE A – Suivi prénatal (4 semaines)	135	4,5	Service Consultations prénatales
UE B – Suivi pernatal (B1-B2-B3) (12 semaines)	420	14	Service Salle de naissances
UE C – Suivi postnatal (C1-C2) (8 semaines)	285	9,5	Service Suites de couches
UE E – Stage personnalisé (3 semaines)	105	3,5	Choix libre du lieu de stage
Total annuel des stages cliniques	945	31,5	

Conditions de départ en stage :

Pour être autorisé à partir en stage, l'étudiant doit répondre aux conditions suivantes :

- **Inscription à l'université**
- **Dossier médical de l'étudiant à jour** : dont vaccinations à jour;
- **Assurance responsabilité civile** signée par l'étudiant
- **Lieu de stage validé par l'école** ;
- **Accord des responsables de service** ;
- **Convention de stage signée par** :
 - . la directrice de l'école, par délégation du directeur Général du CHU,
 - . l'étudiant,
 - . le Directeur de l'établissement receveur, pour les établissements hospitaliers, les services du Conseil Général (PMI), ...
 - . les praticiens amenés à vous encadrer dans les cabinets libéraux

Une assurance responsabilité civile professionnelle contractée par l'étudiant est fortement recommandée.

Lieux de stages

Les stages se déroulent en Nouvelle-Aquitaine, et sur tout le territoire national, en fonction des capacités d'accueil des lieux de stage mais aussi des objectifs à atteindre.

Ils peuvent parfois être réalisés à l'étranger, après avis du conseil technique et accord de la direction de l'école.

Accident

En cas d'accident en stage, suivre impérativement la procédure de déclaration d'accident disponible sur Moodle (accident de trajet et accident d'exposition au sang)

Responsabilité

Les étudiants peuvent voir leur **responsabilité engagée en cas de faute détachable du service**.

Préparation de l'arrivée en stage

Environ 10 jours avant un départ en stage extérieur (= Stages autres que les services d'obstétrique de la maternité du CHU de Bordeaux), **l'étudiant doit prendre contact avec le cadre du service d'accueil** (ou tout autre responsable de stage) **pour**

- **prévenir de son arrivée,**
- **demander les modalités de son accueil (date, heure, personne à qui il s'adresse...),**
- **demander son planning, ses horaires et une date de rencontre avec la sage-femme responsable du service.**

Le planning est établi en concordance avec les objectifs de stage, les possibilités d'encadrement et les activités du service. Vos horaires et roulements peuvent être très différents entre les services et établissements.

Pour les stages à la maternité du CHU de Bordeaux, excepté au service de consultations externes, il n'est pas nécessaire de téléphoner au responsable d'unité avant le stage mais l'étudiant se présente au responsable dès le début de stage.

La sage-femme enseignante communique les roulements aux étudiants en début d'année. Ils sont rangés au secrétariat et consultables dans le classeur « roulements » avec la légende des horaires.

Les horaires en stage

Les horaires des stages sont basés sur une **moyenne de 35h / semaine** et peuvent varier selon les conditions d'accueil du secteur ou de l'établissement.

Evaluation des stages

L'appréciation des acquisitions cliniques de l'étudiant est continue. L'étudiant doit faire preuve de l'acquisition des compétences cliniques essentielles et de son autonomie face aux différentes situations cliniques qui se présentent. Cette appréciation tient compte de la progression de l'étudiant au cours du stage :

- **En début de stage, montrez les objectifs de stages** institutionnels et personnels aux professionnels qui vous encadrent. **Adaptez vos objectifs personnels à vos acquisitions.**

- **Utilisez votre guide de stage** pour vous autoévaluer tout au long de votre stage.

- **Faites un bilan de mi-stage avec les professionnels et/ou le cadre**, et faites le transcrire sur le livret de stage. Ce temps permet de faire le point sur les objectifs de stages et sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs.

- **Si vous rencontrez des difficultés**, n'attendez pas la fin du stage pour en parler. Vous pouvez solliciter un rendez-vous avec la sage-femme enseignante référente de votre promotion, à votre écoute pour aborder ces difficultés. Une rencontre avec le cadre du service est aussi conseillée.

- **Quelques jours avant la fin du stage**, faites remplir l'appréciation de stage puis transmettez-la au cadre pour avis et signature.

- **L'appréciation, en votre présence, permet d'évaluer la qualité de votre travail, de faire le point sur acquisitions et sur les objectifs non atteints.** Elle vous permet d'adapter vos objectifs pour le stage suivant.

- **Faites aussi signer à la cadre** du service ou la sage-femme responsable d'unité :

. **l'attestation de stage** que vous aurez remplie au préalable sur la partie supérieure (nom et adresse de l'établissement ; données concernant l'étudiant)

. **la convention de stage**, si elle n'a pas déjà été signée par le tuteur.

- **Planifiez ces démarches de fin de stage en sollicitant un rendez-vous avec le cadre ou la sage-femme responsable d'unité dès le début du stage.**

Dans le cas où le cadre aurait délégué l'appréciation du stage à une sage-femme durant son absence ; soyez vigilant que le nom, la fonction et la signature de cette sage-femme soient visibles. Dans le cas contraire, l'appréciation du stage ne sera pas valable.

- **Dès que le cadre a inscrit son appréciation et signé l'attestation et l'éventuelle convention :**

. **Transmettez votre livret de stage selon les modalités fixées par la sage-femme enseignante référente de votre promotion,**

. **Transmettez votre attestation et votre éventuelle convention au secrétariat de l'école.**

- **Conformément au règlement intérieur, vous devez avoir remis votre livret de stage à l'équipe pédagogique, et votre attestation de stage au secrétariat, au plus tard dans les 15 jours suivant la fin du stage. Dans le cas contraire, et sauf circonstance exceptionnelle à signaler à l'équipe pédagogique, l'absence de retour du livret est assimilée à une non-validation.**

- La validation finale est prononcée au vu du rapport de stage par la directrice de l'école, ou son représentant, sur avis du responsable de stage.

Une posture professionnelle et une attitude proactive est attendue pendant les stages.

L'enseignement clinique repose sur des stages en établissements de santé, libéral, CPP, autres essentiellement en maternité.

Ces stages de pratique clinique vous permettent de mettre en œuvre vos connaissances théoriques pour développer une partie des compétences pratiques nécessaires à la prise en charge des femmes enceintes, des parturientes, des accouchées, des couples et des nouveau-nés.

La formation clinique a pour finalité :

- Le développement des compétences fondamentales nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme ;
- L'acquisition des compétences spécifiques et transversales décrites dans le référentiel métier et compétences de sage-femme ;
- La maîtrise du raisonnement clinique ;
- La mise en relation et la cohérence entre les enseignements dispensés et les stages ;
- L'ouverture vers les différents modes d'exercice de la sage-femme ;
- La réalisation du projet professionnel de chaque étudiant.

Tous les stages comportent les mêmes objectifs généraux.

Les objectifs spécifiques sont consultables sur les rapports de stage.

Conformément au règlement intérieur, vous devez avoir remis votre livret de stage à l'équipe pédagogique, et votre attestation de stage au secrétariat, au plus tard dans les 15 jours suivant la fin du stage. Dans le cas contraire, et sauf circonstance exceptionnelle à signaler à l'équipe pédagogique, l'absence de retour du livret est assimilée à une non-validation.

- La validation finale est prononcée au vu du rapport de stage original par la directrice de l'école, ou son représentant, sur avis du responsable de stage.

- Tous les stages doivent être validés pour être admis dans l'année supérieure. Dans le cas contraire, le redoublement est requis. La validation de chaque UE clinique (A-B-C-E) implique la validation de chaque stage (A, B1, B2, B3, C1, C2, E).

